

Budget 2024-2025 du Québec

Les établissements universitaires québécois : un actif clé pour assurer un avenir prometteur au Québec

Le présent document vise à résumer les grandes lignes de la position collective des établissements universitaires québécois dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du Québec. À cette fin, bien que l'effort significatif du gouvernement du Québec des derniers budgets soit reconnu, certains faits, constats et objectifs communs sont soulevés. Ces derniers sont en phase avec les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et d'autres ministères du gouvernement du Québec.

Par cet exercice, nous souhaitons rappeler l'impact significativement positif des établissements universitaires québécois, de leur développement et du maintien de celui-ci sur l'avenir du Québec, et ce, dans un contexte d'environnement compétitif, national et international pour l'attraction des talents (population étudiante, corps professoral et enseignant et autres personnels) dans tous les domaines d'études.

Des demandes budgétaires annuelles spécifiques seront soumises par des établissements universitaires dans la foulée de cette position collective, dans le respect de leur autonomie, de leurs missions respectives et de leurs caractéristiques distinctives.

Des faits

Aux quatre coins de la planète, tous s'entendent à dire que les universités représentent un actif clé pour le développement économique, social et culturel de leur pays et de leur région, leur mission fondamentale étant centrée sur la formation tout au long de la vie, la recherche de pointe, la création et l'innovation, ainsi que sur leurs services à la communauté. Dans le contexte québécois, elles demeurent plus que jamais un moteur de développement et des créatrices de richesse de premier rang. Quelques faits saillants pour le rappeler :

1. Elles assurent, bon an mal an, une formation de qualité à plus de 300 000 étudiantes et étudiants inscrits aux trois cycles d'études et elles offrent de la formation continue à une bonne partie de la main-d'œuvre;
2. Elles attirent les talents d'ici et d'ailleurs dans tous les domaines d'études et constituent un bassin de recrutement majeur pour les employeurs, dans les régions et les centres urbains du Québec. Elles agissent le plus souvent comme plaque tournante pour attirer et retenir du personnel qualifié, dont plus de 50 000 étudiantes et étudiants internationaux par année;
3. Elles développent les savoirs, savoir-faire et savoir-être, et multiplient les partenariats avec des organisations publiques, communautaires et privées;
4. Elles sont à la source de nombreuses innovations technologiques, organisationnelles et sociales;
5. Elles assurent la formation de pointe en entrepreneuriat et contribuent au transfert des innovations auxquelles elles sont associées;
6. Elles jouent un rôle significatif pour la vitalité des villes, villages et régions du Québec.

Des constats

Les établissements universitaires ont un impact économique majeur et quelques chiffres demeurent utiles pour le mesurer.

1. L'obtention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat (et plus) a un impact considérable sur :
 - a. La croissance économique pour laquelle on peut estimer, à partir de l'expérience des pays de l'OCDE, que l'apport d'une année de scolarité supplémentaire à la moyenne nationale aurait été une augmentation du PIB par habitant du Québec de 26 % de 2000 à 2019 plutôt que du 20 % observé. Ceci aurait ainsi permis d'enrichir le niveau de vie des Québécois de 3 200 \$ par habitant en 2019¹;
 - b. Le revenu additionnel des diplômées et diplômés en cours de carrière, qui est d'environ 1,3 M\$ de plus, avant impôts²;
 - c. Les impôts et les taxes du Québec, qui seraient plus élevés de 235 000 \$ au cours de la vie active des personnes détentrices d'un diplôme universitaire que de celles ayant un diplôme collégial³.
2. L'obtention d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat se compare aux meilleurs portefeuilles de placements sur le marché, avec un taux de rendement, pour l'individu qui l'acquiert, estimé entre 12,3 % et 16,2 %, tous domaines d'études confondus⁴.
3. Comme le souligne la Chambre de commerce du Montréal métropolitain⁵, dans une étude réalisée à la demande des établissements universitaires montréalais, « en contribuant à former de nouveaux talents par le savoir transmis à leurs diplômés et la création et diffusion de connaissances, les universités haussent la productivité de l'ensemble de la société. C'est là un des effets les plus significatifs et les plus distinctifs de leur rôle ». Les établissements universitaires contribuent à l'accroissement de la productivité :
 - a. « La contribution des diplômés universitaires à l'augmentation du PIB du Grand Montréal, lorsque mesurée uniquement par la rémunération additionnelle qui leur est versée, est évaluée à 20 milliards de dollars pour l'année 2019-2020, soit 9 % du PIB du Grand Montréal »⁶;
 - b. En ajoutant l'effet lié à la création et à la diffusion de connaissances, estimé selon la contribution de la productivité multifactorielle⁷ à la croissance du PIB, celui-ci passe à 28,9 milliards de dollars, soit 12,9 % du PIB du Grand Montréal;

¹ FORTIN, Pierre (2021), *L'insuffisance de la scolarisation universitaire au Québec et le sous-financement comparé des universités québécoises*, 53 pages, page 9.

² *Ibid*, p. 12.

³ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 45.

⁴ FORTIN, Pierre (2021), *L'insuffisance de la scolarisation universitaire au Québec et le sous-financement comparé des universités québécoises*, 53 pages, pages 13 et 14; CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 45.

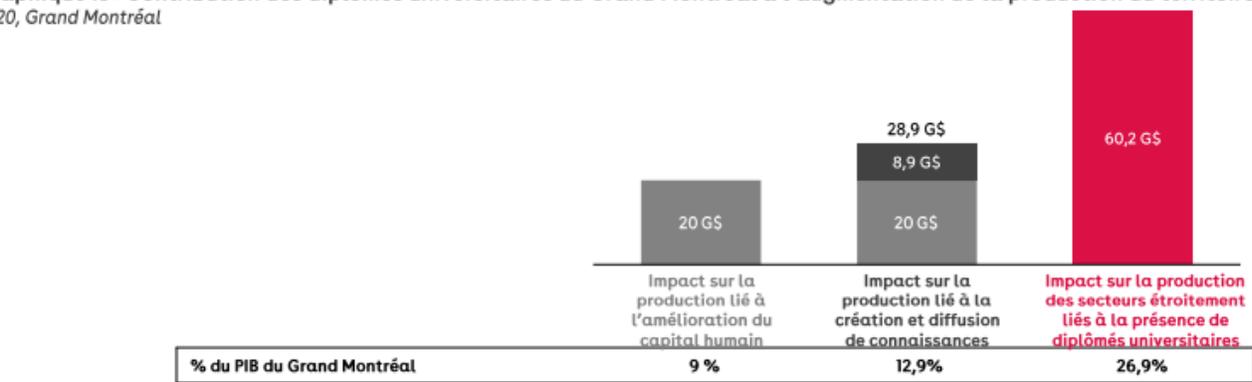
⁵ Pour la rédaction de ce document, cette étude a été utilisée en raison des données récentes et probantes qu'elle contient. Ses conclusions pourraient également être tirées au sujet de l'apport de l'ensemble des établissements universitaires québécois au développement économique, social et culturel du Québec.

⁶ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 29.

⁷ La productivité multifactorielle correspond à l'augmentation de la richesse d'une économie inexpliquée par les facteurs de production que sont le capital et le travail. Pour plus de détails sur la méthodologie et les définitions, voir l'annexe 1 de l'étude CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages.

- c. « La contribution liée à l'incidence des secteurs économiques étroitement liés à la présence de diplômés universitaires est, quant à elle, évaluée à plus de 60,2 milliards de dollars, soit 26,9 % du PIB du Grand Montréal. Sans ces diplômés, ces secteurs ne pourraient sans doute pas assurer leur compétitivité de croissance. »⁸

Graphique 13 : Contribution des diplômés universitaires du Grand Montréal à l'augmentation de la production du territoire 2020, Grand Montréal



4. La contribution des établissements universitaires « est massive à mesure que s'accroissent les exigences de compétences, comme l'indique l'augmentation de 39 % de l'emploi chez les diplômés universitaires dans la région métropolitaine de Montréal entre 2000 et 2015. En outre, la présence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée contribue fortement à attirer les investisseurs étrangers dans les secteurs d'emploi dits de qualité. À titre d'exemple, 49 % des investisseurs étrangers ayant choisi Montréal ont indiqué que la présence d'une main-d'œuvre qualifiée était " l'un des principaux facteurs ayant influencé leur décision, tout juste après l'accès aux marchés. " »⁹
5. « Les universités sont des actrices de premier plan d'une stratégie de " requalification " de la main-d'œuvre. La FCCQ [Fédération des chambres de commerce du Québec] croit qu'il faut s'assurer de leur participation active à toutes les initiatives à cet égard. »¹⁰ C'est d'autant plus vrai dans le contexte où une proportion importante des emplois de 2030 n'existe pas encore. « L'intelligence artificielle ou la robotique vont non seulement transformer en profondeur les métiers existants, mais en créer de nouveaux, dont on peine encore à dessiner les contours, comme les éthiciens et les psydesigners. »¹¹ Ces emplois nécessiteront une pluralité de compétences.
6. En 2019-2020, le gouvernement du Québec a consacré 2,3 G\$ au financement de fonctionnement et de la recherche des établissements universitaires du Grand Montréal. Les recettes fiscales provenant des dépenses de ces établissements et des revenus supplémentaires de tous les diplômées et diplômés universitaires de la région atteignaient 5,7 G\$, soit 2,5 fois plus. Ces recettes fiscales incluent les dépenses de fonctionnement des établissements, celles de la population étudiante provenant de l'extérieur du Québec, ainsi que le différentiel de revenus entre les personnes détentrices d'un diplôme d'études collégiales et celles d'un diplôme universitaire¹².

⁸ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 29.

⁹ [recueil-fccq-marche-travail-web-5avril2022-vf.pdf](#) / CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN et MONTRÉAL INTERNATIONAL (2016), *La contribution des universités de la région de Montréal à l'économie du Québec*, p. 16.

¹⁰ *Ibid*, p. 16.

¹¹ [85% des emplois de 2030 n'existent pas encore | Pôle emploi \(pole-emploi.fr\); Intelligence artificielle et évolution des métiers: quels impacts ? | 28 Racine](#)

¹² *Ibid*, p. 46.

Il est également important de souligner que, selon une analyse réalisée par l'Université du Québec¹³, chaque dollar net investi dans son réseau en matière d'amélioration des ressources humaines, de création et de diffusion de nouvelles connaissances génère six dollars en retombées économiques en 2015-2016. Si nous ajoutons à cela les effets directs, indirects et induits des dépenses du réseau des étudiantes et étudiants et des visiteurs, les retombées économiques s'élevaient à dix dollars par dollar investi.

Ces deux études démontrent qu'investir et réinvestir dans les établissements universitaires québécois est rentable pour le Québec à tous égards.

7. « La recherche est au cœur de la performance des secteurs de pointe, avec 40 % des dépenses [de recherche et développement] du Québec [totalisant 10 G\$ en 2020] réalisées au sein des universités. [...] Le transfert technologique des universités vers les entreprises constitue un moteur d'innovation [en plus d'aider à relever de grands défis, notamment en matière de santé et de changements climatiques]. Il en va de même de la présence de diplômés universitaires plus souvent responsables de mener des activités de recherche et d'innovation au sein des entreprises. [...] Par le savoir transmis à leurs diplômés ainsi que par la création et la diffusion de connaissances, les universités haussent la productivité de l'ensemble de la société [selon les données de Statistique Canada, bien qu'un rattrapage s'effectue actuellement, la productivité des entreprises québécoises était en deçà en 2022, notamment, de la moyenne canadienne, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique¹⁴]. Compte tenu des enjeux démographiques auxquels le Québec est confronté, il s'agit de la principale voie à emprunter pour assurer une plus grande compétitivité et contribuer à la création de richesse. »¹⁵

Si nous citons, à titre d'exemple, *Research Infosource*, trois établissements universitaires québécois font partie du top 7 de la liste des 50 universités canadiennes¹⁶ ayant la plus grande intensité de recherche. Le Québec est la seule province dont trois établissements universitaires y sont présents parmi les sept premiers et elle compte également treize de ceux-ci dans cette liste. Le fait de maintenir, d'améliorer et d'intégrer davantage d'établissements dans ce type de classement rapporte des bénéfices de manière générale à la société québécoise.

Le retard du Québec

1. Le Québec accuse un retard croissant en matière de formation universitaire : en 2021, 36 % des 25 à 34 ans détenaient un baccalauréat ou plus alors que ce score était de 45 % en Ontario à cette date et de 40 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (2020); le retard de 9 points de pourcentage du Québec par rapport à l'Ontario était trois fois plus important qu'il y a 25 ans, alors qu'il était estimé à 3 points.¹⁷

Selon l'étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (2022), « la proportion de diplômés universitaires croît plus rapidement dans la plupart des autres grandes villes [d'autres régions nord-américaines], une tendance préoccupante alors que la formation universitaire demeure étroitement corrélée au niveau de vie. »¹⁸

¹³ UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Direction de la recherche institutionnelle, *Impact économique des établissements du réseau de l'Université du Québec*, novembre 2018.

¹⁴ [Statistique Canada, Heures travaillées et productivité du travail dans les provinces et les territoires \(données provisoires\), 2022](#), bulletin diffusé le 19 mai 2022.

¹⁵ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 16 et 25.

¹⁶ <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2021/list>

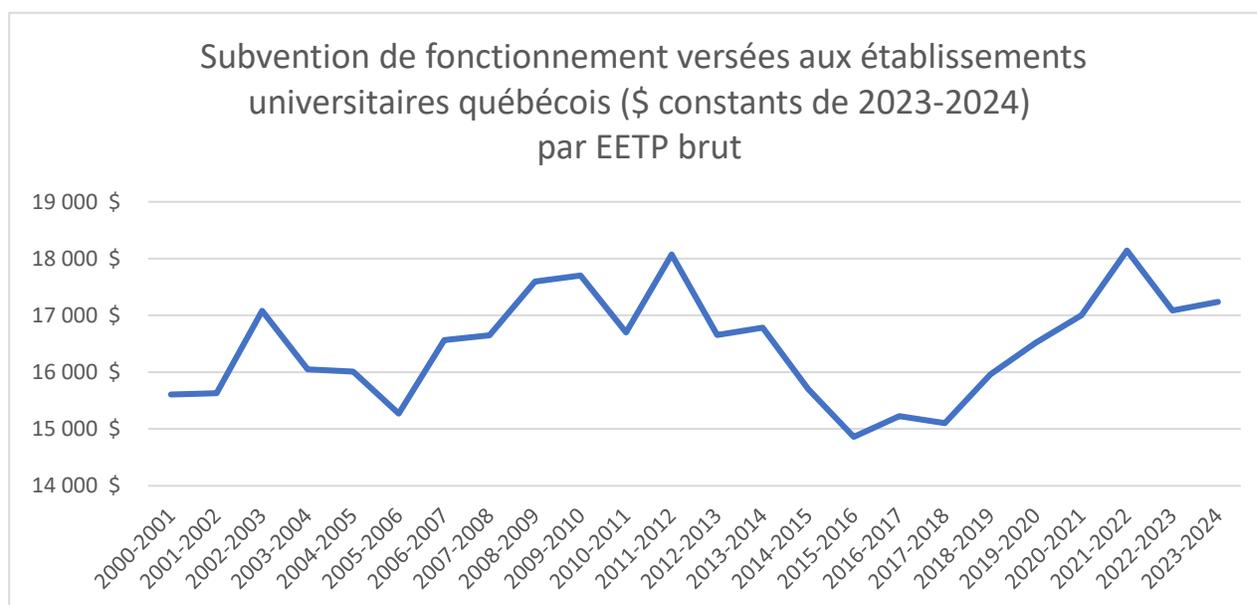
¹⁷ FORTIN, Pierre (2021), *L'insuffisance de la scolarisation universitaire au Québec et le sous-financement comparé des universités québécoises*, 53 pages, p. 19.

¹⁸ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 10.

2. L'écart de revenus disponibles pour le fonctionnement des établissements universitaires québécois par rapport à ceux des établissements universitaires ontariens en 2018-2019 était de 900 M\$ et de 1,252 G\$ par rapport à l'ensemble des autres établissements universitaires canadiens.

Les revenus disponibles de fonctionnement des établissements universitaires québécois et ontariens étaient similaires en 2003-2004, mais l'écart entre ceux-ci n'a cessé de croître jusqu'en 2018-2019. Pour ce qui est de l'écart de revenus de fonctionnement disponibles entre les établissements universitaires québécois et les autres établissements universitaires canadiens, avant rajustement pour le coût de la vie, celui-ci est passé de 284 M\$ à 1,444 G\$ de 2001-2002 à 2018-2019.¹⁹

3. En complément, la subvention de fonctionnement en dollars constants par étudiante ou étudiant en équivalence au temps plein (EETP) au Québec est de 17 239 \$ en 2023-2024. Cette valeur correspond environ à celle de 2008-2009, qui était de 17 597 \$. Nous pouvons également observer que ce montant a diminué de 5 % depuis 2021-2022.



Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec*, années universitaires 2000-2001 à 2023-2024; Statistique Canada, *Indice des prix à la consommation selon la géographie*, Tableau 18-10-0004-02.

4. Comme le souligne le Groupe de recherche en économie publique appliquée (GREPA), « le Québec doit se donner l'ambition de rejoindre le Danemark ou le Royaume-Uni en matière de financement en enseignement » et « cela demande d'identifier 2 milliards de subventions additionnelles à répartir entre les différents programmes [...] (universités, fonds de recherche, prêts et bourses, mesures fiscales, etc.). »²⁰
5. Il importe aussi de souligner qu'« en 2019, le financement des entreprises dans la recherche universitaire au Québec représentait 6 % du financement total. Ce dernier est toutefois en deçà de celui des universités ontariennes (9 %) et canadiennes (8 %). Le gouvernement québécois, dans sa *Stratégie de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027*, vise à combler cet écart grâce à diverses initiatives mettant de l'avant le rôle clé des universités dans l'innovation. »²¹

¹⁹ *Ibid*, pp. 38 à 41.

²⁰ GROUPE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE PUBLIQUE APPLIQUÉE (GREPA) (2022), *Évaluation comparative du financement des universités – Étude de cas : Colombie-Britannique, Danemark, France, Ontario, Norvège, Royaume-Uni et certains établissements américains*, 271 pages, p. 12.

²¹ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (2022), *La contribution des universités du Grand Montréal à l'économie du Québec – Mise à jour de l'étude de 2016*, 81 pages, p. 25; GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027*, 90 pages.

6. Selon des analyses en cours, un sous-financement significatif persiste en ce qui concerne les ressources informationnelles des établissements universitaires québécois. L'exercice actuel relatif à la révision de la *Politique québécoise de financement des universités* donnera des précisions quant à la valeur monétaire des besoins à cet égard.

Des objectifs communs de développement

Les retards observés en matière de diplomation universitaire du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes et à la moyenne des pays de l'OCDE, ainsi que de financement nécessaire de la mission universitaire d'enseignement, de recherche et de services à la communauté, évalué entre 1 G\$ et 2 G\$, conduisent les établissements universitaires québécois à canaliser leurs efforts, plus que jamais, sur trois objectifs communs à court et moyen termes. Ces derniers nécessitent tous un réinvestissement gouvernemental, réclamé depuis plus de trente ans, et sont en phase avec le *Plan stratégique 2023-2027* du MES. De plus, en tenant compte de la démographie et de l'accueil d'effectifs étudiants internationaux, les établissements universitaires québécois se doivent d'être visionnaires et ainsi se préparer, à plus long terme, à une augmentation de l'effectif étudiant, exercice qui s'effectue sur plusieurs années.

1. Augmentation de l'accessibilité, de la réussite et de la diplomation de la population étudiante

En vue d'atteindre ce premier objectif, il importe de cibler certaines mesures budgétaires en particulier qui nécessiteraient un rehaussement à court terme :

- a. Augmenter la capacité des établissements en matière de ressources humaines afin d'accueillir une population étudiante plus large et de mieux répondre à ses besoins notamment par une offre actualisée de programmes réguliers et courts, par de la formation continue, par l'amélioration continue des méthodes et stratégies d'enseignement, par plus de mentorat, par une plus grande offre de stages, par des mesures visant une meilleure conciliation études-travail-famille, par du soutien en santé mentale, etc. Une attention particulière devrait être consacrée à offrir une meilleure réponse aux besoins particuliers de la population étudiante de première génération, aux membres des Premiers Peuples, aux personnes issues des groupes minoritaires, aux jeunes hommes et à la population étudiante internationale.
- b. Rehausser les investissements inscrits dans le *Plan québécois des infrastructures* (PQI) et les revenus de fonctionnement pour des bâtiments universitaires et leur contenu, en raison des déficits d'espaces actuels et à venir et du niveau de flexibilité dont ont besoin les établissements universitaires pour adapter leurs espaces aux nouveaux besoins de la population étudiante.
- c. Augmenter l'offre de logements abordables et durables dédiés à la population étudiante à l'aide du PQI ou par d'autres programmes financés par d'autres ministères. Selon une collecte d'information effectuée en août 2022, les besoins additionnels en matière de capacité d'accueil (nombre de lits), d'ici cinq à dix ans, se chiffrent entre 8 000 et 10 500, alors que leurs coûts sont estimés de 1,2 G\$ à 2,3 G\$.

De plus, il importe de rappeler que le modèle d'affaires autofinancé actuel des résidences étudiantes est à revoir (reconnaissance des espaces aux fins de financement par le MES, coopératives, fondations, groupes privés, baux emphytéotiques, etc.), car il n'est pas viable, ce qui est un frein majeur au développement. Le coût du loyer doit demeurer abordable pour la population étudiante, alors que le maintien d'actifs de ces installations et l'acquisition de terrains utilisés à cette fin requiert des investissements très importants.

Un grand chantier de travail réunissant les ministères et organisations ayant un intérêt en la matière devrait d'ailleurs être organisé dans les meilleurs délais.

2. Accroissement de la capacité de recherche fondamentale et appliquée, de la valorisation et de mobilisation et du transfert des connaissances

Afin d'augmenter la capacité de recherche et d'optimiser les cibles de la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation* (SQRI²), sous la responsabilité du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), et de maintenir, voire augmenter, le nombre d'établissements universitaires québécois parmi les meilleurs en matière d'intensité de recherche au Canada et à l'international, certaines conditions sont à réunir :

- a. Offrir davantage d'infrastructures et d'installations de fine pointe, et assurer le maintien de celles qui sont déjà en place et à venir, en rehaussant les investissements au PQI, de même que les revenus de fonctionnement qui y sont associés;
- b. Accroître le financement de la recherche universitaire;
- c. Confirmer, après de nombreuses demandes récurrentes en la matière, un financement adéquat des frais indirects de recherche, principalement de la part des ministères et organismes publics, à un taux correspondant à 27 % du total des dépenses directes de tout octroi de recherche en vue d'offrir un soutien administratif adéquat à la recherche;
- d. Favoriser, à l'aide d'un financement accru, le rapprochement et le maillage établissements universitaires-milieus de travail et de pratique, afin de stimuler les partenariats de recherche et développement;
- e. Augmenter le nombre et la valeur des bourses d'études accordées aux étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

3. Accélérer la transformation numérique intégrée

En lien avec la mission universitaire et les objectifs visés par le *Plan de transformation numérique de l'enseignement supérieur*, en vue d'améliorer les compétences numériques de la population étudiante, des corps professoral et enseignant et des autres membres du personnel des établissements universitaires, il importe de soutenir la mise à niveau des connaissances et habiletés, notamment en matière de sécurité de l'information. Pour ce faire, il faut :

- a. Augmenter le financement afin de poursuivre l'enrichissement des environnements d'apprentissage en vue d'optimiser l'expérience étudiante par la pédagogie active, l'apprentissage par simulation et l'utilisation judicieuse des technopédagogies;
- b. Assurer le financement lié à l'offre d'enseignement comodal, hybride et à distance, selon les besoins et contextes particuliers, afin de poursuivre la démocratisation de la formation universitaire;
- c. Développer et accroître l'accès à l'intelligence d'affaires, à l'intelligence artificielle et à des logiciels et outils informatiques à la fine pointe de la technologie;
- d. Augmenter la productivité par un virage accéléré vers le numérique (télétravail, systèmes et processus performants et intégrés, etc.) et par l'actualisation des processus internes;
- e. Appuyer de manière significative les transformations des systèmes intégrés de gestion des établissements (dossiers étudiants, ressources humaines, paie, finances, approvisionnement, etc.);
- f. Accélérer la mise en place de mesures de sécurité de l'information par un investissement à court terme.

En conclusion

Quelques rappels

- Retard en matière de formation universitaire : 36 % des 25 à 34 ans détenaient un baccalauréat ou plus contre 45 % en Ontario en 2021 et 40 % dans les pays de l'OCDE en 2020. Le retard avec l'Ontario est passé de 3 points à 9 points de pourcentage depuis 25 ans.
- Écart de revenus disponibles :
 - de 900 M\$ avec ceux de l'Ontario et de 1,252 G\$ avec ceux de l'ensemble du Canada (pour 2018-2019). Avant ajustement pour le coût de la vie, cet écart est passé de 284 M\$ à 1,444 G\$ entre 2001-2002 et 2018-2019 (Pierre Fortin [2021]);
 - de 2 G\$ de subventions additionnelles à répartir entre les différents programmes (GREPA [2022]).
- Besoins en matière de logements abordables et durables destinés à la population étudiante estimés, d'ici cinq à dix ans, entre 8 000 et 10 500 lits, nécessitant des enveloppes allant de 1,2 à 2,3 G\$.

Afin d'augmenter la capacité des établissements universitaires à innover et à gérer leurs ressources informationnelles, un financement additionnel récurrent évalué entre 1 G\$ et 2 G\$, intégré à l'enveloppe de fonctionnement sera nécessaire, et ce, dans une perspective tournée vers l'avenir et ses nouveaux défis.

De plus, afin de répondre aux besoins en matière de logements abordables et durables, un grand chantier de travail réunissant les ministères et organisations ayant un intérêt en la matière devrait être organisé dans les meilleurs délais.

Cette capacité renforcée permettrait :

- De bonifier l'expérience étudiante;
- De préparer une main-d'œuvre hautement qualifiée plus importante au bénéfice des employeurs et de la société en général et, en conséquence, d'en augmenter la productivité et la richesse;
- De hausser le développement de la recherche fondamentale et appliquée, source d'innovations, technologiques et sociales, afin de faire face aux défis et enjeux de la société.

Cette position collective des établissements universitaires québécois, qui s'inscrit dans la continuité des demandes antérieures, vise un rattrapage financier nécessaire à un nouveau positionnement prometteur du Québec dans la promotion et la gestion de ses talents.

Les directions des établissements universitaires, signataires de cette position collective, sont convaincues qu'un investissement massif à court et moyen termes aurait pour effet prévisible d'accroître la performance sur tous les indicateurs clés du système universitaire et, par conséquent, d'améliorer le développement et le positionnement du Québec à l'échelle nationale et internationale.